



Maison d'aide et d'hébergement
pour femmes victimes de violence
conjugale et leurs enfants

Shelter for women victims of conjugal
violence and their children

Lachine, 14 novembre 2018

A l'attention

Des membres du Comité permanent de la condition féminine

FEWO@parl.gc.ca

Objet : les grands besoins des maisons d'hébergement pour femmes violentées

Chères et chers membres du Comité permanent de la condition féminine,

Nous comprenons que le Comité mène un *examen sur le réseau de refuges et maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime* et que le Comité va se pencher sur:

- l'écart actuel entre le nombre de lits requis et le nombre de lits offerts dans les refuges et les maisons de transition;
- les programmes fédéraux existants et le financement des refuges et des maisons de transition; et
- les solutions possibles pour combler l'écart entre les besoins et l'offre.

Je vous écris au nom de la maison d'aide et d'hébergement *Le Paradis*. Notre ressource a 16 places à l'hébergement et est située en banlieue ouest de Montréal. Nous desservons les femmes violentées et leurs enfants. L'année dernière, nous avons offert gracieusement à 225 femmes et enfants de l'hébergement ainsi que du support psychosocial à travers nos services en externe. Nous avons aussi soutenu des dizaines de personnes (femmes, employeurs, familles ou autres professionnels) à travers notre ligne d'écoute 24/7. Notre taux d'occupation dépasse les 100% depuis plusieurs années consécutives, l'année dernière nous avons conclu l'année avec un taux d'occupation de 106%. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes d'hébergement, plusieurs ont énormément de difficulté à trouver un endroit sécuritaire où se réfugier. De plus, nos services d'intervention en externe (ne nécessitant pas d'hébergement) font face à une surcharge de travail énorme et accuse des listes d'attente de plus de 3 mois, tant pour les femmes que pour les enfants.

Le milieu ne cesse de nous solliciter pour notre expertise. On nous demande d'animer des ateliers de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes ainsi que des formations sur le dépistage de violences chez les femmes et les enfants vivant dans un contexte de violence. Nous sommes dans l'incapacité de répondre à toutes ces demandes qui sont pourtant des besoins spécifiques à notre secteur. Nous avons aussi développé une expertise spécifique auprès des femmes immigrantes victimes de violence mais malheureusement, nos ressources ne suffisent pas et nous empêchent d'aller à leur rencontre et apporter le support nécessaire à ces femmes qui sont très souvent des plus vulnérables.

Selon nous, les maisons d'hébergement ne reçoivent pas un financement équitable d'une province et d'un territoire à l'autre. Dans notre cas, nous n'avons eu aucune augmentation de nos subventions depuis plus de 15 ans. Le travail que nous accomplissons est essentiel ; les vies de femmes et d'enfants sont littéralement en jeu. Nous offrons plus qu'un simple refuge contre la violence, même si c'est un aspect très important. Comme vous le savez, au Canada, une femme est tuée par son partenaire ou ex partenaire tous les 6 jours.

Nous vous faisons part des recommandations suivantes :

- Étant donné que la violence faite aux femmes persiste à un niveau épidémique, les refuges et maisons de transition pour les femmes et leurs enfants violentés doivent être reconnus comme un service essentiel.
- Les refuges et maisons de transition sont présentement gravement sous-financés. Nous recommandons une augmentation significative et durable du financement de base. Ce financement devrait hausser le nombre de places et de maisons d'hébergement disponibles, mais il doit également inclure la dotation en personnel et la fourniture de services. Bâtir une maison d'hébergement sans la doter du personnel nécessaire n'est pas utile.
- Nous appuyons l'appel d'Hébergement femmes Canada en faveur d'un Plan d'action national, le gouvernement du Canada devrait développer un Plan d'action national aligné sur les recommandations des Nations Unies. Ce Plan d'action national, comme la Stratégie nationale sur le logement, devrait impliquer le gouvernement fédéral de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux. Au Canada en 2018, chaque femme devrait avoir accès à des services comparables, où qu'elle vive au pays.
- Nous appuyons également l'avis qui vous a été envoyé par la FMHF, qui réclame un rehaussement important du financement à la mission globale pour nos organismes qui ont perdu 20% de leur financement en 15 ans faute d'indexation à la hauteur des frais d'exploitation,
- Nous appuyons finalement les recommandations de la FMHF.

Nous invitons les membres du Comité à visiter notre maison d'hébergement, vous serez à même de constater les besoins sans cesse croissants dans notre ressource. Il est aussi possible de contacter la soussignée pour toutes questions supplémentaires.

Sincèrement,



Sonia Dionne
Directrice Générale

c.c. Anju Dhillon, députée Dorval-Lachine-LaSalle Anju.Dhillon@parl.gc.ca

c.c. Enrico Ciccone, député de Marquette Enrico.Ciccone.MARQ@assnat.qc.ca

c.c. FMHF : Marie-Hélène Senay mhsenay@fedec.qc.ca